

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE DE FORÊT



Un Plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) est en cours d'élaboration à Plan de Cuques Tout le monde est concerné !

La commune de Plan de Cuques étant exposée au danger des feux de forêt, les services de l'Etat élaborent actuellement un Plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF). Un document destiné à mieux protéger les personnes et les biens, ainsi qu'à informer sur les risques et les mesures obligatoires à prendre, notamment en matière d'urbanisme.

De nombreux éléments -nature de la végétation, relief, densité de la population, accès pompiers, matériaux de construction, capacité des points d'eau...- ajoutés au retour d'expériences permettent de travailler sur la prévention.

Dans cette optique, servitude d'utilité publique, le PPRIF définit les zones concernées par le risque incendie, sur lesquelles, selon le niveau de risque, les habitations et autres bâtis seront limités voire interdits et la réalisation d'équipements sera requise pour d'abord réduire les probabilités de départ de feu puis améliorer la défense contre l'incendie.

Le PPRIF s'impose ainsi à tous, aux particuliers comme aux entreprises, aux collectivités et à l'Etat, notamment lors de la délivrance des permis de construire. Il est là pour réduire le nombre de personnes exposées au risque et accroître leur sécurité.

Une fois adopté par le Préfet, le règlement inclus dans le PPRif prescrit, pour chaque zone définie, des dispositions, tels l'installation d'équipements de protection, l'utilisation de matériaux résistants au feu, l'enfouissement des réserves de gaz et des canalisations, l'installation de pare-étincelles pour les chemi-

nées et les barbecues, le respect des obligations de débroussaillage...

Pour associer les habitants, une concertation publique est lancée durant laquelle vous pourrez prendre connaissance du projet de zonage et faire part de vos suggestions. Une **exposition** dans les locaux des Services Techniques de la mairie présente les grandes lignes de cette démarche majeure pour la prévention des risques incendie de forêt. Puis une **réunion publique** est organisée lors de laquelle les habitants pourront rencontrer les différents services de l'Etat qui élaborent le PPRIF.

Plan de Cuques

**EXPOSITION DU 22 SEPTEMBRE 2017
AU 31 OCTOBRE 2017**

Elle présente les grandes lignes de l'élaboration du PPRIF et le projet de zonage pour la commune.

Lieu : Mairie de Plan de Cuques - locaux des Services Techniques - 8h-12h • 14h-17h

RÉUNION PUBLIQUE, LE 4 OCTOBRE 2017

Salle municipale Clocheton, 2 bd André Malraux, de 17h30 à 20 heures

Plus d'info :

www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET
DE LA MER

BOUCHES-DU-RHÔNE